

Infinitis : des cotisations mensuelles et des services en plus

10/06/2009 16:59

En exclusivité chez INFINITIS, au lieu d'une cotisation unique, les adhérents au réseau s'acquittent aujourd'hui de cotisations mensuelles en fonction de l'abonnement choisi, gérées par prélèvement automatique.

L'abonnement initial : pour un montant de 75 € TTC par mois, les membres bénéficient de nombreuses prestations : la veille juridique, fiscale, patrimoniale mensuelle ; des formations dispensées lors d'Universités et de rencontres régionales régulières ; une centrale d'achat qui négocie les meilleurs tarifs pour les CGPI ; et un extranet unique et intuitif, véritable bureau patrimonial ;

Les I-abonnements – i comme Infinitis- proposent des avantages qui permettent d'accéder de 30% à 60% de remise sur les outils et services négociés (les 75 €TTC/mois de la cotisation d'adhésion sont compris dans ces abonnements):

L'I-abonnement Bronze : il donne accès pour une cotisation mensuelle globale de 150 € TTC à des avantages sur les prestations de la plateforme Observer et un service de permanence téléphonique ;

L'I-abonnement Argent : en plus des prestations initiales et des prestations de l'I-abonnement Bronze, cette version offre, pour une cotisation mensuelle globale de 300 € TTC, d'autres privilèges essentiels, comme l'accès au logiciel O2S d'Harvest et une journée de formation sur ce logiciel réalisée par les équipes d'Harvest

L'I-abonnement or : outre toutes les prestations précédentes, l'I-abonnement Or permet de bénéficier, pour une cotisation mensuelle globale de 550 € TTC, de l'accès au logiciel Big Expert en version illimitée.

[Ecrivez ici votre commentaire](#) (pat)

Poster le commentaire



[Informations sur la société](#) | [Contacts](#)